

CONTROL & AGENCY



Ce produit de connaissance des nouvelles découvertes en matière d'autonomisation des filles et les implications pour les praticiens a pu être réalisé grâce au projet d'apprentissage More Than Brides. D'autres publications relatives à la santé et aux droits sexuels et reproductifs des filles, ainsi qu'aux causes profondes du mariage des enfants, sont disponibles dans notre bibliothèque de ressources en ligne : <https://morethanbrides.org/mmwwk/library/>.

Mots clés : autonomisation des filles, contrôle, sexualité, voix et choix, déplacement du pouvoir, mariage des enfants

GUIDE DESTINÉ AUX PRATICIENS DU MARIAGE DES ENFANTS AFIN DE COMPRENDRE LES NOUVELLES DÉCOUVERTES EN MATIÈRE D'AUTONOMISATION ET DE PRISE DE DÉCISION

Introduction

Une nouvelle série de recherches sur l'autonomisation des filles¹ remet en question le cadre conventionnel du mariage des enfants et les programmes d'intervention cherchant à renforcer l'autonomie des adolescentes. A ce jour, les résultats des recherches, pour la réforme de la politique sur le mariage des enfants et pour la conception et la mise en œuvre des programmes, n'ont pas été consolidés. En tant que tels, les résultats des preuves empiriques récentes et les points de vue des initiés (les filles, les parents et les autres membres de la communauté) sont prêts à être diffusés et utilisés dans la prochaine génération de programmes sur le mariage des enfants. Ces programmes verront le jour dans la période post-2020, marquée par la clôture de plusieurs programmes de l'Alliance mondiale contre le mariage des enfants.² Cet article laisse entendre que grâce aux preuves et aux idées émergentes les praticiens (professionnels du développement opérant sur le terrain aux niveaux national et sous-national pour la conception et la mise en œuvre des programmes) joueront un rôle essentiel dans la mise à jour des programmes nationaux et mondiaux sur le mariage des enfants.

Cet article présente les recherches et les preuves qui appellent à l'incorporation d'une connaissance plus contextuelle et d'une compréhension de l'intérieur de l'autonomisation et de la prise de décision afin de réorganiser les politiques et les programmes sur le mariage des enfants. La nécessité de combiner les preuves empiriques et les expériences vécues lors de la conception des politiques et des programmes est renforcée par la demande plus large de décolonisation du développement international. La prise en compte des expériences vécues et des voix locales ouvre des voies pour aborder des récits nouveaux et inédits et « déplacer le pouvoir », en rapprochant les ressources et les décisions des personnes touchées par le problème. Ensemble, ces éléments vont dans le

sens de l'expansion et de l'élévation du rôle du praticien, qui passe de la mise en œuvre à la définition de l'agenda, de la conception et de la mise en œuvre de programmes et d'interventions à la mobilisation de leur autonomisation et de celle des autres.

Le changement proposé dans l'environnement politique et la réponse programmatique, ainsi que la possibilité pour les praticiens, les filles et les membres de la communauté d'être plus influents dans l'élaboration du changement, doivent être sérieusement pris en considération. Cet article espère apporter sa modeste contribution en abordant une question centrale :

Que doivent savoir les praticiens sur les dernières découvertes concernant l'autonomisation des filles en matière de sexualité et de mariage des enfants et leurs répercussions sur les politiques et les programmes ?

L'étude commence par un examen des résultats clés et par un débat sur les nouveaux accords relatifs à la question du mariage des enfants. Il est ensuite question de savoir pourquoi et comment la sexualité des filles est contrôlée, comment les filles peuvent agir en réponse, et ce que cela implique pour rafraîchir les concepts clés et les réponses programmatiques. Les conclusions sont résumées, illustrées par des citations et des études de cas, et structurées en concepts fondamentaux. Dans la mesure du possible, des outils simples sont proposés.

L'ensemble des idées sous-jacentes à l'approche conventionnelle des programmes sur le mariage des enfants doit changer

Cet article n'est pas exhaustif ; il constitue plutôt la première étape. Ces résultats rassemblent des preuves évaluées par des pairs sur l'autonomisation des filles et les voix des initiés obtenues du [Fonds Spark pour l'Apprentissage](#). Cette initiative a porté sur ⁽¹⁾ onze échanges d'apprentissage communautaires dans neuf pays, et s'est concentrée sur ce que les adolescentes, les parents et les chefs religieux, traditionnels et autres chefs communautaires avaient à dire sur la sexualité et le mariage des enfants ; et ⁽²⁾ six débats du Fonds Spark pour l'Apprentissage ayant permis de recueillir les points de vue d'un groupe multinational de chercheurs, d'activistes et de directeurs de programmes, spécialisés dans les droits en matière de santé sexuelle et reproductive, les droits et le mariage des enfants, sur les questions liées au choix et à la

voix des filles, y compris la décision de fuir. Ensemble, ils ont cherché une valeur commune dans l'importance des preuves empiriques, les points de vue des personnes ayant une expérience vécue du mariage des enfants, et les connaissances essentielles des leaders du secteur, compte tenu de l'ampleur de la situation.

La deuxième partie de cet article examine le rôle des praticiens dans la conception des nouvelles politiques sur le mariage des enfants et la mise en œuvre des programmes axés sur la sexualité, l'autonomisation, la voix et le choix des filles. Elle propose que les praticiens exercent leur rôle en s'engageant délibérément dans des actions de définition de l'agenda afin d'influencer les nouvelles politiques et pratiques, en complément de leurs activités plus traditionnelles de mise en œuvre.

Nouvelles conclusions et implications

Cet article cherche à consolider les principales idées émergentes sur la voix, l'autonomisation et la prise de décision des filles concernant le mariage des enfants, en posant six questions examinées consécutivement.

POURQUOI LE RÉCIT CONVENTIONNEL DU MARIAGE DES ENFANTS, SUR LEQUEL SE FONDENT LES PROGRAMMES ET INTERVENTIONS ACTUELS, DOIT-IL CHANGER ?

Les preuves examinées par les pairs³, les opinions d'experts exprimées lors des débats du Fonds Spark pour l'Apprentissage et les points de vue des initiés d'Afrique et d'Asie, selon lesquels de nombreuses filles décident elles-mêmes de se marier, confirment la nécessité de changer le paradigme du mariage des enfants. L'ensemble des idées sous-jacentes à l'approche conventionnelle des programmes sur le mariage des enfants doit changer.

Plus précisément, il est demandé de passer de l'optique de la protection de l'enfance, axée sur « l'intérêt supérieur de l'enfant », à l'optique des droits de l'enfant, exigeant la prise en compte du point de vue des filles. L'optique de la protection de l'enfance focalise l'attention sur les lois sur le mariage. En cas de violation de la loi, le parent ou le tuteur est incriminé car la loi existe. En revanche, le point de vue des droits de l'enfant met l'accent sur l'autonomisation et l'élévation de la voix des filles. Cependant, au cours des débats du Fonds Spark pour l'Apprentissage, les défenseurs de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SRSR) et des droits de l'enfant, ainsi que les experts juridiques du secteur ont convenu que la question de la protection et des droits était confuse et complexe et ont demandé qu'un équilibre soit trouvé.⁴

Soulignant leur malaise, certains participants ont même utilisé le terme de « fausse autonomisation ». Ils s'interrogent sur le caractère éclairé du choix des jeunes filles et sur le caractère « volontaire » ou contraint de leurs décisions. Un étudiant en droit, leader de la jeunesse au Népal, a remis en question la notion de consentement en affirmant que les filles subissaient un lavage de cerveau qui leur fait croire que le mariage est nécessaire et qu'une vie réussie consiste à rendre heureux un homme et sa famille. De plus, le patriarcat est la réalité dominante acceptée, la norme qui guide la prise de décision. D'autres participants à la discussion, en revanche, ont tenu bon, en affirmant que les jeunes pouvaient choisir et qu'il fallait leur faire confiance.



Ces participants ont récemment mené des recherches sur l'équilibre entre la protection et les droits et ont proposé, plutôt que de marcher sur cette corde raide, que la politique et les programmes sur le mariage des enfants se concentrent sur les interventions encourageant la participation des filles à la prise de décision sur le mariage et préconisant la résilience dans la vie conjugale.⁵ Il pourrait s'agir de renforcer leur capacité, seules ou avec d'autres filles, afin de pouvoir négocier et obtenir une plus grande égalité au sein du couple, par exemple en retardant une grossesse, en améliorant l'accès à la contraception ou en retournant au travail ou à l'école. Le message pour les praticiens est de faire une pause et de repenser les programmes d'autonomisation : l'autonomisation pour quoi faire ?

Les questions concernant le choix des filles soulignent à quel point l'autonomisation des filles est compliquée et qu'elle peut varier selon leur situation. L'étude de cas n° 1, qui présente le point de vue d'un avocat et militant des droits de l'homme fournissant une aide juridique et une représentation aux filles, illustre l'importance du contexte lorsqu'il s'agit de comprendre et de répondre à la question de l'autonomisation des filles dans le mariage.

ÉTUDE DE CAS N° 1 De nombreux facteurs influencent l'autonomisation et le mariage des filles en Ouganda

Le nord de l'Ouganda est en situation de post-conflit. Dans cette région, le mariage des enfants est générationnel, ses racines sont profondes et ancrées dans des perspectives historiques, culturelles et juridiques. Les parents ont disparu pendant la guerre, et les filles doivent s'occuper des hommes et des enfants. Lorsqu'il y a une courte période de paix, elles se marient pour avoir accès aux ressources. Elles n'ont pas le privilège de dire : « Je vais aller à l'école », car elles doivent s'occuper de leurs frères et sœurs. De plus, les filles n'ont pas de mentors pour les aider à choisir de se marier ou non.

Dans ce contexte, les filles n'ont pas la possibilité de choisir. Lorsqu'elles ont recours à une aide juridique gratuite, elles disent à leurs avocats : « Cette personne [le mari] est celle qui me nourrit. Je ne peux pas me présenter au tribunal et parler contre lui ». Les avocats des droits de l'homme estiment qu'il est injuste de demander à un enfant de témoigner contre la personne qu'il considère comme son protecteur. En outre, selon l'avocat interrogé, en Ouganda, où l'âge légal du mariage est de 18 ans et où le mariage avant cet âge est considéré comme illégal, le mariage des enfants a été trop politisé. Il précise également que les organisations reçoivent de nombreuses réactions négatives lorsqu'elles préconisent une éducation sexuelle complète, perçue comme encourageant la débauche et les rapports sexuels avec un enfant de moins de 18 ans.

En outre, en Ouganda, comme dans la plupart des pays africains, le choix étant collectif, il est difficile de dire si les filles peuvent exercer leur pouvoir de décision. Les circonstances et les facteurs influençant le choix des filles sont nombreux. L'aspiration au mariage n'est pas un choix individuel. Il s'agit d'une attente sociale multigénérationnelle et d'une source de statut pour les filles qui le voient partout pendant leur enfance. Ce qui peut apparaître comme une « autonomisation » est en réalité une décision prise collectivement par les membres de la famille.

La nature complexe de l'autonomisation des filles exige une bonne compréhension de l'intérieur des perspectives locales et une connaissance par le bas des contextes qui entourent les choix des filles.⁶ Une meilleure compréhension des facteurs situationnels de l'autonomisation et des dynamiques du pouvoir qui y sont liées est nécessaire. Les facteurs situationnels comprennent les pressions sociales et les possibilités qui existaient au moment où la décision de se marier a été prise. La dynamique du pouvoir fait référence aux aspects relationnels entre les filles et leurs parents, les membres de la famille élargie et les communautés. Les deux sont illustrés dans l'histoire ci-dessus. Il faut savoir que l'autonomisation des filles de se marier ou de ne pas se marier n'est pas un choix unique. Chaque cas doit être apprécié indépendamment. Il faut donc investir dans la compréhension de la réalité vécue dans une communauté donnée. Ce niveau de détail et de nuance doit être respecté afin de développer des programmes pertinents ayant un impact. Cet investissement prend du temps et coûte de l'argent, mais il est impératif pour les phases de conception et de lancement du projet.

POURQUOI LES CONCEPTEURS DE PROGRAMMES DOIVENT-ILS COMPRENDRE ET RÉPONDRE À LA QUESTION DE L'AUTONOMISATION DES FILLES D'UNE NOUVELLE MANIÈRE ?

Comme on l'a vu plus haut, l'autonomisation des filles liée au mariage des enfants est complexe. Les praticiens doivent comprendre le contexte local et développer des interventions répondant aux facteurs situationnels et aux dynamiques de pouvoir. Mais ce n'est pas tout. Les preuves et les connaissances des personnes qui connaissent bien le milieu, y compris les récits des personnes concernées, confirment que les filles exercent un choix (aussi désordonné et compliqué soit-il) lorsqu'elles se marient.⁷ Ce fait est gênant dans la mesure où il oblige les décideurs politiques et les concepteurs de programmes à faire marche arrière. Cet article les appelle à réserver leur opinion sur ce qu'est l'autonomisation des filles et leur ligne d'action en conséquence. Ce n'est pas une mince affaire, mais cela peut changer la donne.

Les récits de longue date sur le mariage des enfants font référence au « mal » et au « danger » : problèmes de santé, fin de l'éducation, exposition à la violence et limitation des opportunités de vie pour les filles. Vu sous cet angle, le mariage des enfants est une force négative à rejeter : il y a un bon choix (ne pas accepter le mariage) et un mauvais choix (l'accepter). Guidés par ce point de vue, les programmes ciblent les filles qui risquent de se marier. Les interventions cherchent à les responsabiliser par le biais du renforcement de la confiance, du transfert de compétences, de la fourniture d'informations et du soutien par les pairs, ce qui, en théorie, devrait leur permettre de décider de ne pas se marier. Les conclusions actuelles sur le pouvoir de décision des filles suggèrent toutefois que le mariage peut être un bon choix pour certaines

Se concentrer sur les interventions qui encouragent la participation des filles à la prise de décision concernant le mariage et qui préconisent la résilience dans la vie conjugale.

filles dans certains contextes. Pour certaines filles, le mariage a un sens. Les débats du Fonds d'apprentissage et les récits des échanges d'apprentissage communautaires révèlent que le mariage peut être une aspiration pour certaines filles, une source de protection pour d'autres et une stratégie de subsistance souhaitable, même si les avantages sont à court terme. D'autres filles considèrent le mariage comme inévitable. Pour certaines, le mariage est une plateforme ou une opportunité pour négocier un accord vers une plus grande égalité et la satisfaction de leurs besoins et de leurs désirs.

La proposition selon laquelle, pour certaines filles dans certaines situations, le mariage est un « bon choix » invite les décideurs politiques et les concepteurs de programmes à s'éloigner d'une vision binaire, selon laquelle le mariage des enfants est un « mauvais choix » et le rejet du mariage un « bon choix », pour apprécier le mariage des enfants comme un « grand livre »,⁸ à savoir comme un registre indiquant les préjudices et les dangers ainsi que les avantages ou les opportunités. Parallèlement aux risques pour la santé, à l'exposition à la violence, aux restrictions en matière d'éducation et à la diminution des opportunités de vie il fournit d'autres informations, telles que le statut de la fille, ses libertés, la promesse d'amour et de soins, la protection et la sécurité économique, des avantages et des inconvénients qui, lorsqu'ils sont pris ensemble et calculés, constituent une décision. Comme le détaillent les deux points ci-dessous, ce passage⁹ d'une vision binaire a plusieurs répercussions pratiques pour les programmes et les interventions.

1. Un changement d'état d'esprit dans la compréhension de l'autonomisation implique l'élargissement du groupe cible des programmes de lutte contre le mariage des enfants pour inclure les filles hors mariage (celles qui risquent de se marier) et les filles (couples) jeunes mariées.
2. Si « aucun mariage » ou si « les filles sauvées du mariage » n'est plus un indicateur de succès, les programmes devront trouver de nouvelles méthodes et une nouvelle métrique d'apprentissage, de suivi et d'évaluation, basée sur la possibilité que le mariage puisse être un « bon choix » pour certaines filles dans certains contextes. Il pourrait s'agir, par exemple, d'une participation accrue à la décision du mariage d'un enfant et de l'égalité des sexes au sein d'un jeune couple.

Les programmes d'intervention devront probablement aider les filles dans leur choix de se marier ou non et les soutenir si elles choisissent de se marier. Si cela peut sembler plutôt anodin, le sentiment qui le sous-tend est loin de l'être. Lorsque cinq directeurs exécutifs d'ONG du Pakistan, de l'Inde, du Népal, du Nigeria et de l'Ouganda, rejoints par des activistes et des chercheurs, ont commencé à réfléchir aux programmes de lutte contre le mariage des enfants dans le cadre des débats du Fonds Spark pour l'Apprentissage, ils ont ouvert une boîte de pandore. Candides et autocritiques, ils ont examiné les lacunes des programmes existants et se sont interrogés : « Les programmes d'autonomisation vouent-ils les filles à l'échec ? ». Leurs débats sont résumés dans l'étude de cas n°2.

A l'appui de cette autoréflexion, un autre groupe, des conseillers techniques et des gestionnaires de programmes travaillant au Mali et au Niger, a soulevé des préoccupations plus larges concernant la pertinence des interventions programmatiques par rapport aux réalités et à la perception des populations locales et le risque qu'elles puissent même causer des dommages. Après avoir partagé leurs récits d'interactions avec les filles et les membres de la communauté sur la décision de se marier, un membre du groupe a observé que l'analyse psychosociale ou anthropologique faite n'était pas adéquate. Nous ne parvenons donc pas à comprendre exactement « quelle est la lumière dans la tête des jeunes filles qui les oriente vers le mariage ». Nous ne comprenons pas vraiment comment les filles prennent leur décision. Un autre membre du groupe a repris cette question en demandant : « quelle est donc la nature de l'offre que nous proposons aux filles ? ». Répondant à sa propre question, il a observé : « notre offre est perçue comme étrangère ou étrangère à la communauté, car elle ne correspond pas à leur contexte ou ne répond pas aux besoins et aux aspirations des filles et des familles qui se préparent au mariage ». Un autre membre encore est intervenu et a raconté qu'une jeune fille a dit un jour à son équipe de projet : « Pourquoi ne voulez-vous pas que je me marie ? Vous m'avez causé du tort dans ma communauté ; maintenant, je suis rejetée ». Un conseiller a déclaré que les praticiens sont perçus « comme des intrus qui viennent avec quelque chose d'extraordinaire, dont la communauté ne comprend même pas les mérites, sans parler de la jeune fille ou du jeune garçon qui est une victime, si vous voulez, ou qui est le survivant d'un mariage d'enfant ». Il résume : « Voilà donc mon petit bagage, à savoir que très souvent on se retrouve entre le marteau et l'enclume ».

ÉTUDE DE CAS N° 2 : les programmes d'autonomisation font-ils courir aux filles le risque d'échouer ?

Le directeur exécutif d'une ONG au Pakistan, qui cherche à améliorer l'accès des jeunes à la santé et aux droits sexuels et reproductifs à l'école, a observé au cours de la discussion que l'autonomisation, comme plateforme dans les programmes de développement de courte durée, plutôt que de s'attaquer aux causes profondes, est potentiellement dangereuse pour les filles et doit être revue. Rejoint par le directeur exécutif d'un centre SDSR au Nigeria, ils ont demandé aux praticiens si les programmes en faisaient assez ? Ils leur ont demandé si les interventions n'exposaient pas les filles à des risques supplémentaires en créant des attentes qui ne peuvent être satisfaites, violant ainsi le principe central du développement, « faire le moins de mal possible ».

Ils ont noté que nous prônons l'autonomisation des filles, par exemple par l'éducation, y compris une éducation sexuelle complète mais que nous ne disposons pas d'une scolarité ou d'un programme d'études de qualité pour les filles. Au Nigeria, les filles du sud bénéficient d'un programme d'éducation sexuelle plus complet que les filles du nord en raison de l'inégalité d'accès et d'opportunités. La question difficile a été posée : « Les programmes désavantagent-ils les filles en leur disant que cette option [le mariage des enfants] est mauvaise sans leur proposer d'autres options pour améliorer leur vie ? » La discussion a mis en évidence l'hypocrisie, en mettant les praticiens au défi de se demander si nous avons fait assez pour leur fournir les avantages (la protection et la sécurité économique) que le mariage peut leur offrir ? Les participants ont détecté un certain niveau de tromperie ou de malhonnêteté dans les programmes contre les mariages d'enfants.

Les préoccupations relatives à l'échec des filles ont pris une autre tournure lorsqu'une jeune représentante d'une ONG népalaise soutenant les jeunes filles leaders a suggéré que la conception du programme pouvait favoriser certaines filles et en exclure d'autres. Elle s'est posée, ainsi qu'à d'autres, une question poignante : « Les programmes sont-ils conçus en pensant aux filles, ou sont-ils conçus pour celles ayant accès aux opportunités ? » Elle a poursuivi : « Il est décourageant de voir que nombre de nos interventions (comme la formation) s'adressent à des personnes ayant les moyens de consacrer leur temps et leurs efforts aux problèmes et aux solutions possibles ». Elle a souligné la présence d'événements et de facteurs de la vie, comme l'école, le travail ou la gestion des vulnérabilités quotidiennes, faisant obstacle à la participation. Les jeunes filles ne peuvent pas laisser leurs affaires de côté pour participer aux programmes. Par conséquent, elles abandonnent ou ont des difficultés à participer au programme.

Une chercheuse et militante féministe indienne a présenté un autre aspect des lacunes de la programmation en mettant en évidence deux angles morts qui ne permettent pas aux filles d'accéder aux programmes. Selon elle, malgré la prévalence de la dépression dans le monde, les programmes d'autonomisation se concentrent rarement sur la santé mentale des filles, une situation aggravée par la pandémie de COVID-19. Elle a également souligné que le divorce est négligé dans les programmes de lutte contre le mariage des enfants. Même lorsqu'il est légalement possible, le divorce est une option impensable pour de nombreuses femmes et filles. A l'avenir, cette question devra être abordée, et des stratégies devront être développées afin d'intervenir sur la question généralement contestée du divorce.

3 LA SEXUALITÉ DES FILLES COMME PRÉOCCUPATION CENTRALE DU MARIAGE DES ENFANTS

La sexualité est un facteur crucial, bien que largement négligé, qui sous-tend le mariage des enfants. Cependant, un puissant lobby de défenseurs, y compris d'influentes fondations et ONG basées aux États-Unis, a travaillé dur pour corriger cette situation et plaider en faveur d'un programme plus robuste. Un rapport de convocation d'ONG et de fondations internationales intitulé « Breaking the Taboo » (briser le tabou) et un rapport de recherche intitulé « The Centrality of Sexuality : for understanding child, early and forced marriage » (la centralité de la sexualité : pour comprendre le mariage d'enfants, précoce et forcé) demandent une meilleure compréhension des liens entre la sexualité des adolescentes et le mariage d'enfants et une plus grande attention à ce facteur dans les programmes.¹⁰ Le projet MWWWK s'est inspiré de ces rapports pour approfondir le sujet, notamment du point de vue des praticiens.



Le fait que la sexualité des filles soit tempérée par la peur sociale et l'entourage des membres de la famille et de la communauté, liée aux notions de honte et d'honneur et à la grossesse avant le mariage, est une position établie et développée ailleurs. Cette section de l'article développe ces deux points. Elle s'appuie sur les points de vue des initiés que l'on trouve dans les échanges d'apprentissage communautaires pour nuancer la façon dont la sexualité est gérée et les raisons pour lesquelles elle l'est, et les présente comme des modèles pouvant être utilisés comme un outil simple. Ils peuvent aider les praticiens à comprendre le contexte, y compris les facteurs situationnels et la dynamique du pouvoir, comme décrit dans la deuxième question, et à saisir la conception du programme.

4 POURQUOI LA SEXUALITÉ DES FILLES EST-ELLE CONTRÔLÉE ?

Les voix de la base issues des échanges d'apprentissage suggèrent que les familles et les communautés contrôlent la sexualité des adolescentes pour plusieurs raisons.¹¹ Ces facteurs situationnels sont illustrés dans la Figure 1, notamment : la peur de la sexualité des filles¹², le stress familial, les finances, la satisfaction des hommes, la puberté en tant que stade physique de préparation au mariage, et la perpétuation de la lignée ou du groupe social.

Figure 1
Facteurs situationnels influençant le contrôle de la sexualité des filles



Peur

Lorsqu'on examine les raisons pour lesquelles la sexualité des filles est contrôlée, les récits des initiés mentionnent le fait que la sexualité peut déshonorer la position des jeunes filles et/ou celle de leur famille, notamment si elles ont des relations sexuelles en dehors du mariage ou si elles ont une grossesse non planifiée. Une mère éthiopienne a déclaré ce qui suit : « Je ne permettrai jamais à ma fille d'utiliser un quelconque service de planification familiale avant son mariage. Ce n'est pas correct et je ne peux pas le tolérer. J'aurais honte aux yeux de ma communauté ». Cette préoccupation est corroborée par une femme en Inde, qui a déclaré : « Si le mariage est retardé, les filles s'enfuient et les parents perdent leur honneur ». Au Bangladesh, les parents ne se sentent pas non plus en sécurité. Le taux élevé de harcèlement sexuel et le nombre croissant de relations amoureuses entre adolescents mettent les parents bangladais sous pression pour protéger leurs filles de leur vulnérabilité physique. Voici ce qu'en dit un père bangladais : « Ma femme et moi devons travailler à l'extérieur. Ma fille aînée est seule à la maison. Je ne me sens donc pas tranquille pour la sécurité de ma fille, alors il valait mieux la marier tôt ».



Finances

La peur, comme le souligne la littérature grise,¹³ est certainement un facteur clé, mais d'autres préoccupations existent, comme l'argent, qui est une autre préoccupation majeure pour les familles. La question des préoccupations économiques fait l'objet d'un autre article. Pour l'instant, il est essentiel de savoir que la sexualité d'une fille peut soit améliorer la situation économique d'une famille, soit y nuire. En Inde, une famille peut payer une dot moins élevée, rapportant moins à la famille du mari si la mariée est plus jeune, alors qu'en Ouganda, il est possible d'obtenir un prix plus élevé si la fille est mariée dans une région différente ou dans un contexte transfrontalier avec un marché du mariage différent. De plus, comme le raconte l'Éthiopie, le mariage des enfants peut créer des relations matrimoniales avec des familles au statut économique plus élevé. Cette stratégie apporte des gains économiques aux parents et réduit la charge économique de la famille. En outre, au-delà de la famille, le mariage d'enfants peut être un moyen pour les autorités traditionnelles ou les fonctionnaires de recevoir de l'argent d'une famille s'ils « ferment les yeux » sur l'âge légal du mariage.



Perpétuation de la lignée ou du groupe social

Certains cas en Afrique et en Asie montrent que la fertilité des filles est un facteur puissant et permettent de mieux comprendre les raisons pour lesquelles la sexualité des filles est contrôlée. La procréation est valorisée pour promouvoir les intérêts de la famille, du clan ou du groupe. Au Mali, la sexualité d'une fille peut être contrôlée par un test de fertilité. Elle doit tomber enceinte avant le mariage. En Inde, l'endogamie des castes, une coutume sociale qui veut que l'on se marie au sein d'un même clan ou groupe, peut obliger les filles à contracter un mariage arrangé, avec peu ou pas de consentement.



Stress familial

D'autres cas indiquent que la sexualité des filles est contrôlée à cause du stress psychologique des parents. En effet, la responsabilité d'une famille de trouver un mari convenable pour la jeune fille peut être inquiétante. Un père de famille au Bangladesh a partagé son inquiétude : « J'ai trois filles. Je suis pressé de les voir mariées car en vieillissant elles seront plus difficiles à marier. Mes filles sont très proches les unes des autres. Elles ont 13 et 15 ans, elles se ressemblent, et celle de 13 ans est très grande. Si je trouve un bon parti, je laisserai l'aînée se marier ».



Satisfaction de l'homme

La satisfaction de l'homme constitue un autre facteur du contrôle. En Inde, où « une épouse docile et sans opinion » est parfois souhaitée, les parents craignent que leur fille ne trouve pas un bon parti s'ils retardent le mariage car avec l'éducation, les filles deviennent plus critiques. En outre, le Malawi possède de nombreuses pratiques culturelles qui isolent les filles à la puberté pour signaler aux hommes qu'elles sont « mûres » pour le mariage.



Puberté

Le dernier facteur concerne la norme sociale largement répandue selon laquelle la puberté est le seuil minimal ou la condition de la mariabilité. D'autres facteurs, comme le fait de trouver un parti convenable, peuvent dépendre des protocoles de classement par âge où le frère ou la sœur aîné(e) se marie en premier. Les échanges d'apprentissage communautaires dans neuf pays indiquent que les adolescents, les parents et les chefs religieux et communautaires considèrent qu'une fille ou un garçon est apte à se marier lorsqu'elle ou il a atteint la puberté. Dans les échanges d'apprentissages, le développement des seins et les menstruations pour les filles et le développement de la barbe et des muscles (force physique) pour les garçons sont considérés comme des signes d'aptitude au mariage. À Islamabad, au Pakistan, les débats communautaires au sein de couples d'adultes mariés alors qu'ils étaient enfants, soulignent l'importance du développement physique par rapport aux autres facteurs. Leur préparation, en termes de maturité émotionnelle ou de stabilité financière, n'influençait pas leur aptitude au mariage. Ils ont mentionné qu'à l'âge du mariage, ils étaient sexuellement maladroits et inconscients, les filles n'étaient pas prêtes à la maternité, les garçons n'étaient pas prêts à subvenir aux besoins financiers d'une famille, et les filles n'étaient pas prêtes non plus à s'intégrer dans une autre famille et un autre foyer conjugal.



Cartographie des raisons du contrôle de la sexualité des filles

Ces six facteurs constituent un outil simple permettant aux concepteurs des programmes de comprendre pourquoi la sexualité est contrôlée dans leurs zones de projet. Selon les chercheurs il est crucial de comprendre les facteurs situationnels d'un contexte particulier influençant le contrôle de la sexualité d'une fille et donc le contexte dans lequel elle exerce son pouvoir afin que les praticiens puissent concevoir des programmes et des interventions fondés sur une compréhension nuancée des normes sociales liées au contrôle dans la communauté dans laquelle ils opèrent.

Par exemple, les praticiens en consultation avec les filles et d'autres membres de la communauté, peuvent discuter des circonstances entourant la sexualité et le mariage des enfants et saisir, à l'aide d'une série de cercles, ce qui est dit visuellement. L'utilisation de cercles, découpés dans du papier, générés par ordinateur, dessinés dans le sable ou sculptés dans des cailloux ou des pierres, est un moyen participatif d'explorer les normes de comportement et d'impliquer les gens dans le développement collectif d'une meilleure compréhension des facteurs situationnels qui influencent le contrôle de la sexualité.

Comme l'illustre la Figure 2 ci-dessous, les facteurs situationnels qui expliquent pourquoi la sexualité des filles est contrôlée dans un contexte spécifique peuvent être tirés des récits ou des descriptions des personnes, puis représentés par le cercle propre à chaque facteur. La taille des cercles peut varier pour refléter le poids ou l'importance de chaque facteur. Enfin, les cercles peuvent être organisés pour indiquer comment ils sont liés. Le diagramme ci-dessous, qui imagine un exercice de cartographie en Inde, basé sur des citations de conversations communautaires, suggère que trois facteurs situationnels, l'endogénie de la caste, les considérations économiques et la peur, influencent le contrôle de la sexualité des filles. Ils sont considérés comme d'importance à peu près égale, les considérations économiques ayant un peu moins de poids, d'où leur cercle plus petit. Plutôt que de rester isolés, ils se chevauchent, ce qui suggère qu'ils s'influencent mutuellement, par exemple, l'interaction significative de la peur et de l'endogénéité de la caste. Les citations permettent de saisir les éléments clés de la conversation, en donnant une certaine forme à chaque élément. Cette technique peut également expliquer les relations que les gens observent dans la façon dont les facteurs situationnels interagissent entre eux. Cet exercice pourrait être un moyen de saisir le contexte dans lequel les filles et leur entourage prennent une décision concernant le mariage. Cela aidera les concepteurs à comprendre la décision et à développer des réponses appropriées.



FACTEURS DE PEUR

La violence à l'égard des femmes est une préoccupation majeure car l'environnement n'est pas « bon pour les femmes ».

« Les filles et les garçons sont vulnérables à cette époque. Plusieurs incidents se sont produits dans et autour de la communauté. De tels incidents créent la peur dans l'esprit des parents, ce qui les conduit à accepter un mariage précoce »
- BVHA Inde



CASTE ENDOGENY

« Le contrôle du choix du mariage des filles vise principalement à maintenir la pureté de la caste. Si une fille se marie avec un garçon d'une caste supérieure, les parents n'ont pas de problème. Les parents ne peuvent pas accepter le mariage de leur fille si elle épouse un garçon d'une caste inférieure. Cela peut engendrer de la violence au sein de la famille pouvant même aller jusqu'au meurtre ». - RJVS Inde



CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES

« Les filles n'appartiennent pas à la maison natale - l'argent n'est donc pas investi en elles. Un bon moyen d'économiser de l'argent dans les contextes pauvres est de la marier tôt, car cela permet d'économiser la dot qui doit être versée à la famille du marié.

En outre, «un mariage précoce peut conduire à une épouse plus docile. Par conséquent, la plupart des filles sont obligées d'abandonner l'école, et la pauvreté est citée comme une raison pour cela ». - ASHA Inde

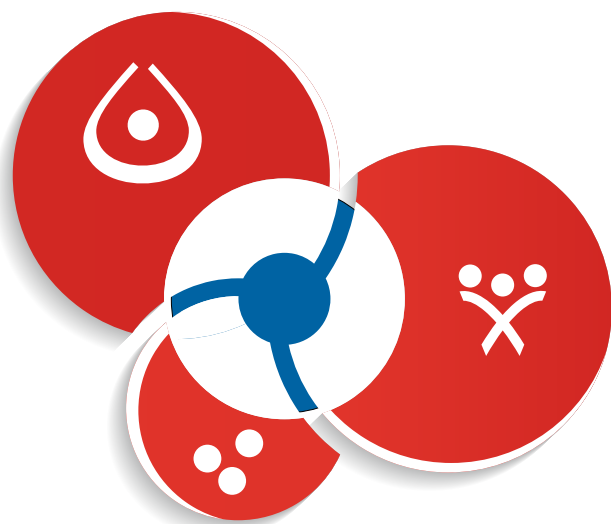


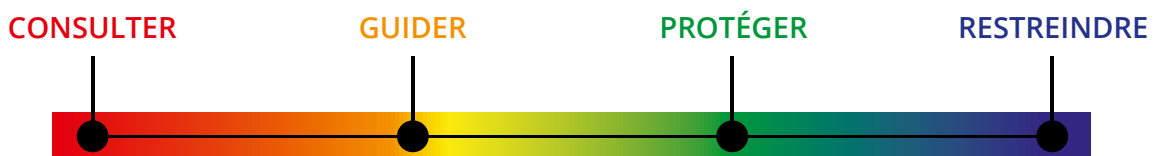
Figure 2.
Cartographie des raisons
du contrôle de la sexualité
des filles

5 COMMENT LA SEXUALITÉ DES FILLES EST-ELLE CONTRÔLÉE ?

Les voix et les points de vue de la communauté saisis lors des échanges d'apprentissage communautaires montrent que la manière dont la sexualité des filles est contrôlée varie d'un contexte à l'autre. Par exemple, les actions et les opportunités des filles peuvent être strictement réglementées ou restreintes. Il se peut également que les décisions sur qui, si et quand se marier ou rester à l'école soient prises après consultation et consentement, par exemple entre la fille et ses parents. Cependant, dans certains cas, les familles peuvent écouter les besoins et les désirs de leur fille, lui faire confiance et répondre à ses souhaits.

S'il semble vrai que les hommes, pères, frères, maris, prétendants, autorités traditionnelles, etc., contrôlent la sexualité des filles, les descriptions des normes indiquent un ensemble lâche de marqueurs de contrôle. Ces différents niveaux de contrôle sont illustrés dans la Figure 3 par quatre marqueurs constituant un spectre de contrôle. Les marqueurs, consulter, guider, protéger et restreindre, suggèrent que le contrôle peut aller d'une légère intervention à des restrictions oppressives. Ce spectre présente les quatre marqueurs comme des dynamiques de pouvoir différentes, qui peuvent varier en fonction du contexte.

Figure 3:
Le spectre du contrôle
de la sexualité



Bien qu'il ne soit pas définitif, ce spectre offre un outil adaptable que les concepteurs de programmes et les responsables de la mise en œuvre peuvent utiliser lorsqu'ils en apprennent davantage par eux-mêmes, grâce au dialogue communautaire, sur le contrôle de la sexualité des filles dans un contexte spécifique. Le fait d'apprécier les différents marqueurs ou nuances du contrôle et de les cartographier peut 1] conduire à une meilleure compréhension du contrôle par les initiés, notamment de ce qui se passe dans une localité ; 2] indiquer les réponses ou les interventions personnalisées, et 3] offrir un standard normatif à partir duquel les changements dans la dynamique du pouvoir peuvent être évalués.

Le Tableau 1 décrit les quatre marqueurs de contrôle et fournit un exemple tiré des échanges d'apprentissage de la propulsion communautaire.

Table 1
Le spectre du contrôle de la sexualité – description du marqueur

CONSULTER

Description

- Les actions valorisent les besoins, les souhaits et les désirs des filles, en les prenant en compte par le biais de consultations et de conversations.
- On se préoccupe de ce qu'elles veulent. Promouvoir les intérêts des filles tels qu'elles les définissent.
- La relation parent/fille est une relation de confiance.

Illustration

Au Rajasthan, en Inde, un père a raconté comment il s'est battu avec la communauté et les proches pour que ses cinq filles puissent réaliser leurs rêves et avoir le courage d'affronter la vie avec confiance et dignité. La famille a donné la priorité aux désirs et aux besoins des filles et en a pris conscience.

GUIDER

Description

- Actions destinées à guider le comportement des filles.
- L'action consiste souvent à « garder un œil sur elles » et sur le comportement de l'entourage.
- Par exemple, faire attention à leurs relations avec les garçons et les hommes afin d'éviter une grossesse.

Illustration

Au Mali et en Ouganda, les chefs religieux et traditionnels ont expliqué comment ils utilisent certaines « astuces » (croyances et malédictions) comme moyens de dissuasion pour prévenir les premières relations sexuelles et le risque de grossesse non planifiée.

PROTÉGER

Description

- Practices, measures, even documents and laws that preserve her bodily integrity or rights.
- Practices and measures that preserve the honour of a girl and her family - prevent harm to dignity.

Illustration

Au Mali, la coutume permet à une femme plus âgée/grand-mère de donner à une fille une éducation et une série d'interdictions (ce qu'elle ne peut pas faire). Elle renforce ce rôle en désignant un garçon comme son ami qui veille sur elle. Il devient automatiquement son « homme protecteur » (c'est-à-dire le garant de sa virginité jusqu'au mariage).

RESTREINDRE

Description

- Réglementations et contraintes qui restreignent fortement les agissements et les choix des filles. La mobilité des filles (quitter la maison, aller à l'école ou au travail) et leur engagement avec les autres (réels et virtuels) sont strictement limités.
- Elles ne disposent d'aucun choix ou de choix très limités.
- Les décisions sont prises pour elles - avec un relatif mépris pour leurs besoins, leurs intérêts ou leurs souhaits. Ce qui est dans leur intérêt (éviter le mal ou le danger, notamment le harcèlement sexuel) tel qu'il est défini par les autres et préserver le nom et l'honneur de la famille constituent les principaux objectifs.
- Les attentes sont des directives « non négociables », et sont déterminées par les besoins et les croyances des autres.
- Les relations parentales, notamment paternelles, sont tendues. Les filles se sentent opprimées.

Illustration

Au Bangladesh, les restrictions strictes imposées à la mobilité des filles et à leurs relations avec autrui sont utilisées pour protéger les filles contre le « eve-teasing » (regard fixe, traque, commentaires et contacts physiques inappropriés) et d'autres formes de harcèlement sexuel courantes, pour lesquelles elles seront embarrassées, dégradées et blâmées et qui entraîneront des problèmes familiaux.

Au Mali, la pratique des tests de fertilité permet de réguler la sexualité et la reproduction des filles. La démonstration de la fertilité par une grossesse devient un prélude au mariage.



6 COMMENT LES FILLES UTILISENT-ELLES LEUR AUTONOMISATION POUR RÉAGIR AU CONTRÔLE ?

La communauté des chercheurs s'est intéressée à la question de l'autonomisation des filles dans le contexte du mariage des enfants.¹⁴ Des recherches menées en Amérique latine¹⁵ ont montré qu'en exerçant leur autonomisation de trois manières différentes (Tableau 2) les filles pouvaient décider et choisir de se marier.

Table 2

Trois types d'autonomisation des filles concernant le mariage

TYPE OF AGENCY	DESCRIPTION
Autonomisation oppositionnelle	Les filles refusent ou résistent aux restrictions qui leur sont imposées.
Autonomisation accommodante	Les filles considèrent le mariage comme inévitable et s'engagent dans cette pratique en acceptant les normes sociales et les inégalités qu'elle entraîne.
Autonomisation transformationnelle	Les filles se marient et, de l'intérieur, cherchent à améliorer leur situation en négociant les conditions d'une manière qui remet en question les normes sociales et l'inégalité entre les femmes et les hommes.

Afin de comprendre comment les programmes doivent répondre à ces constatations, il est nécessaire d'en savoir plus sur la façon dont les filles prennent des décisions concernant le mariage et sur l'interaction entre les différents types d'autonomisation.¹⁶ Un débat du Fonds Spark pour l'Apprentissage sur les mariages d'amour et la fugue au Népal, en Inde, au Bangladesh et au Pakistan (étude de cas n° 3) démontre que l'autonomisation des filles est complexe, et que les facteurs situationnels et la dynamique du pouvoir peuvent amener les filles à faire appel à différents types d'autonomisation. Les récits comme celui-ci sont importants. Non seulement ils révèlent la complexité de l'autonomisation, mais ils montrent aux chercheurs et aux praticiens qu'il faut en savoir beaucoup plus sur les processus décisionnels des jeunes filles, notamment sur la coexistence de différents types d'autonomisation.¹⁷

ETUDE DE CAS N°3 Mariages d'amour et fugues en Asie comme expressions de l'autonomisation et de la prise de décision des filles

Les participants à la discussion, les responsables de programmes ou les directeurs d'organisations basées en Inde, au Bangladesh, au Népal et au Pakistan ont utilisé un débat du Fonds Spark pour l'Apprentissage pour examiner les contextes et les expériences d'autonomisation des filles concernant la fugue et les mariages d'amour. Ils ont couvert tous les aspects de la question, en se penchant sur les milieux ruraux, urbains et tribaux, et ont reconnu que ces quatre pays avaient un problème commun. Leurs réflexions suggèrent que de nombreux facteurs situationnels influencent la décision des filles de s'engager dans un mariage d'amour ou une fugue. De plus, leur réponse peut dépendre des différents types d'autonomisation.

Les participants à la discussion ont reconnu que l'un des problèmes majeurs pour de nombreuses filles réside dans le fait qu'elles ne peuvent pas parler à leurs parents des questions concernant leur vie en raison des niveaux élevés de méfiance mutuelle. Les relations parentales se détériorent, et les filles se sentent opprimées et déprimées, ce qui peut les inciter à contracter un mariage d'amour pour trouver un peu de liberté, pour pouvoir sortir du milieu familial et entrer librement en contact avec d'autres personnes, y compris des garçons et des hommes. Comme l'a déclaré l'un des participants : « Une fille est comme un oiseau en cage. Sa mobilité et ses possibilités d'éducation et de développement

sont limitées ». En choisissant le mariage, les filles peuvent exercer leur pouvoir d'opposition et défier l'autorité de leurs parents. En outre, les participants ont noté que les parents, les enfants et les frères et sœurs ne parlaient pas de sexualité. Cette situation peut conduire au mariage d'amour et à la fugue, car les filles ne sont pas pleinement conscientes des risques et des opportunités. En bref, une mauvaise communication entre les parents et la fille peut amener cette dernière à se tourner vers les garçons pour être entendue et comprise.

Les participants à la discussion ont également reconnu que l'autonomisation d'une fille et sa décision de contracter un mariage d'amour pouvaient être influencés par les médias sociaux car ils rendent le mariage attrayant. Un participant a souligné : « Les filles vivent dans un monde fantaisiste créé par les media sociaux et la télévision qui dépeignent le mariage comme un lit de roses, mais les personnes qui le vivent [le mariage] savent que ce n'est pas le cas ». Cela implique un type d'autonomisation dite « transformationnelle », les filles voyant le mariage comme un moyen d'améliorer leur situation en recevant de l'amour et des soins.

Au Pakistan, comme l'a expliqué un intervenant, les parents pensent que les media sociaux sont une des principales raisons pour lesquelles les filles ont des relations amoureuses, s'engagent dans des mariages d'amour ou s'enfuient. On a également observé que les filles subissaient une forte pression de leurs pairs pour avoir un petit ami. Au Népal, l'influence des pairs est considérée comme très importante. Un participant a déclaré : « Les filles voient leurs amies se marier, sortir avec leurs maris, avoir de belles parures, de beaux vêtements et être belles. Cela les attire, et elles veulent la même chose pour être heureuses ». En outre, en Inde, l'insécurité sociale des filles, due au risque de « eve-teasing » (forme de harcèlement sexuel), a également été soulevée comme une préoccupation. Les participants ont indiqué que le fait d'accommoder l'autonomisation et le mariage était un moyen de se protéger contre ce risque.



Les participants à la discussion ont réfléchi aux implications de l'autonomisation et de la prise de décision des filles et plusieurs observations ont été faites :

- Se concentrer sur la vraie réalité du mariage pour une fille - carrière et but, pour combler les lacunes car personne ne dit aux filles à quel point le mariage peut être difficile (offrir une confrontation avec la réalité) ;
- Utiliser la thérapie de couple, une intervention déjà expérimentée en Inde, pour éduquer les jeunes couples sur les relations et le sexe ;
- Développer davantage d'interventions de mise en réseau des pairs et de gestion de la pression des pairs ;
- Mobiliser les agents de santé communautaires, comme cela a été fait au Pakistan, pour éduquer les mères et les filles sur le sexe ;
- Soutenir les cliniques d'autonomisation, comme au Népal, pour aider les parents et les enfants à parler de sexe et de sexualité ;
- Organiser des séances conjointes avec les parents et les filles, en permettant aux filles de dire ce dont elles ont besoin à leurs parents et comment elles veulent que leurs parents communiquent avec elles. Cela faciliterait le dialogue entre les générations et contribuerait à créer un bon environnement dans la famille.

Rapprocher les ressources et la prise de décision des personnes concernées par le problème

Les points de vue des initiés issus des échanges d'apprentissage communautaires et les thèmes soulevés lors des débats du Fonds Spark pour l'Apprentissage montrent que les filles peuvent concilier les normes sociales et l'inégalité des sexes et se marier. Dans certains contextes, les filles peuvent décider que le mariage est inévitable. Ailleurs, le mariage peut être considéré comme une « bonne décision » par la jeune fille, compte tenu de sa situation, parce qu'il peut améliorer sa situation et celle de sa famille ou offrir une récompense ou un avantage, même si ce n'est que temporaire. Un défenseur de la santé et des droits sexuels et reproductifs a expliqué que le mariage peut être une forme de protection dans un contexte précaire ou post-conflit, comme dans le nord de l'Ouganda. Un débat du Fonds Spark pour l'Apprentissage sur le sexe transactionnel suggère que dans les contextes de vulnérabilité économique, le mariage est une stratégie de subsistance souhaitable, les hommes intervenant en tant que « fournisseurs ». Un chercheur SRHR du Malawi a déclaré : « Lorsqu'une fille se marie, elle tombe sous la responsabilité de son mari. Si elle ne le reçoit pas de ses parents, le mariage, en fin de compte, tend à être pour elle une zone de confort ». En outre, les filles peuvent considérer le mariage comme un moyen d'obtenir des récompenses et un statut social.¹⁹ Un praticien du programme sur le mariage des enfants au Kenya a expliqué : « Nous vivons dans une société qui glorifie le mariage. Il existe même une prime qui est attribuée aux femmes qui se marient. On vous regarde de haut si vous n'êtes pas mariée. Le mariage est une chose à laquelle les filles aspirent ». Certaines recherches font référence à l'autonomisation accommodante comme une stratégie d'adaptation pour les filles qui s'engagent dans le mariage et acceptent les normes sociales et l'inégalité des sexes qu'il impose.

Enfin, des cas d'autonomisation transformationnelle ont également été relevés dans les récits locaux sur le mariage. Dans ces cas, les filles se marient mais tentent de modifier les normes sociales et les inégalités entre les sexes qui leur portent préjudice. Un exemple tiré des débats communautaires illustre comment une fille a essayé de négocier ses droits et son égalité en négociant avec son mari ou sa belle-famille un retour à l'école ou une grossesse différée. Les récits d'initiés mettent également l'accent sur l'autonomisation transformationnelle des filles qui agissent comme des modèles ou des mentors les unes pour les autres. En outre, des cas en Inde montrent comment certaines organisations utilisent la thérapie de couple pour éduquer les jeunes couples mariés ou cohabitants sur le genre et la sexualité. Ces types d'interventions apportent un soutien émotionnel au couple et l'aident à évoluer dans l'alliance conjugale.

Aller de l'avant – messages clés

En s'appuyant sur les six constatations clés sur l'autonomisation et la prise de décision des filles détaillées dans la première partie, cette section de conclusion réfléchit aux implications. Cet article indique que les preuves empiriques émergentes et les connaissances des initiés sur l'autonomisation et la prise de décision des filles constituent potentiellement un « pivot » visant à apporter deux changements :

- **Un nouveau cadre pour le mariage des enfants²⁰²**: utilisé comme base à l'actualisation des interventions visant à renforcer la participation, les droits et le bien-être des filles²¹
- **Un rôle élargi pour les praticiens** : les professionnels responsables de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des programmes se concentreraient sur la mise en œuvre et la politique en s'appuyant sur leurs connaissances spécialisées et leur accès aux points de vue des filles et des autres membres de la communauté.

Ces points sont développés ci-dessous et sont accompagnés d'un résumé des interventions de mise en œuvre et des interventions de définition de l'agenda par les praticiens pour faire évoluer les programmes de travail sur le mariage des enfants après 2020 et la prochaine génération de programmes sur le mariage des enfants et l'autonomisation des filles.

Implementation actions:

Tout au long de la conception et du développement du programme, les praticiens doivent :

Arrêter de faire

- *Voir le succès dans l'élimination du mariage des enfants : concentrer les programmes et les interventions sur la prévention du mariage et sur les filles à risque de mariage.*
- *Penser en termes de bon choix : supposer que les filles ne veulent pas ou ne choisiront pas le mariage.*
- *Focaliser la question de l'autonomisation : mettre l'accent sur l'action individuelle et la prise de décision des filles.*

Commencer à faire

- *Se concentrer davantage sur l'autonomisation transformationnelle : cibler les filles mariées et les jeunes couples en développant des programmes et des interventions visant à soutenir l'autonomisation transformationnelle afin de parvenir à une plus grande égalité au sein des mariages.*
- *Mettre l'accent sur la participation des filles à la prise de décision : développer des interventions d'autonomisation qui renforcent la participation des filles à la prise de décision collective ou à l'autonomisation partagée concernant le mariage et d'autres décisions qui changent la vie.*
- *Commencer à prendre le choix au sérieux : chercher à comprendre les processus de décision des jeunes filles en cartographiant les facteurs situationnels et les dynamiques de pouvoir. Parler aux filles et à leurs parents.*

Faire différemment

- *Ne pas croire que la solution réside dans l'information : ne pas supposer que le manque de connaissances est le problème ou la lacune qui entraînera un changement positif dans la vie et les droits des filles.*
- *Ecouter davantage : Maximiser la proximité et l'accès aux communautés pour comprendre leurs points de vue. Ecouter et répondre, idéalement en coproduisant des interventions appropriées.*

Interventions de définition de l'agenda :

Ces interventions déterminent et influencent les décisions politiques et programmatiques dans le secteur du mariage des enfants. Cela peut être au niveau mondial, national, de l'état ou du district. Elles sont basées sur ce que la recherche émergente et les points de vue des initiés transmettent pour une compréhension optimale de chaque contexte, point de départ des programmes et des interventions.

En s'appuyant sur la question de l'autonomisation pour façonner les nouvelles politiques et les nouveaux programmes, les praticiens devraient :

Arrêter de faire

- *Se concentrer essentiellement sur la mise en oeuvre : restreindre le rôle du praticien à un rôle essentiellement technique ou de mise en oeuvre*

Commencer à faire

- *Influencer ce que le secteur a besoin de savoir : exercer l'autonomisation et le positionnement des praticiens en fonction de leurs connaissances et de leur accès aux communautés pour influencer le programme de recherche et les orientations politiques. Utiliser des outils participatifs, tels que les dialogues communautaires, les échanges d'apprentissage et la recherche menée par les jeunes.*
- *Faire entendre sa voix : être plus proactif pour faire entendre la voix et les points de vue des praticiens, par exemple par le biais de blogs, de webinaires et d'autres plateformes de partage d'informations et d'engagement.*

Faire différemment

- *Repousser ce qui ne fonctionne pas : remettre en question les récits et les approches conventionnels qui ne sont pas appropriés ou qui risquent de causer du tort. Identifier les points aveugles et proposer des solutions qui s'appuient sur les réalités vécues par les filles.*
- *S'engager dans les débats critiques en mettant l'accent sur les connaissances des praticiens : peser davantage dans le débat « protection de l'enfant vs droits de l'enfant ».*

Références :

1. *L'autonomisation des filles dans le contexte du mariage des enfants est une question sur laquelle les chercheurs s'engagent activement. De nombreux articles évalués par des pairs ont vu le jour en 2020 et 2021. Bien qu'il soit hors de portée et de l'objectif de cet article de s'engager dans les débats animés ayant lieu autour de ce problème, l'autonomisation est une question contestée. Elle est comprise de différentes manières. Il n'existe pas de définition standard.* Hoko Hori, « Child Marriage as a 'solution' to Modern youth in Bali ». *Progress in Development Studies*, 20, 4 (2020) p. 282-295.
2. *Cela inclut les trois alliances financées par le gouvernement des Pays-Bas : More than Brides, Yes, I do et Her Choice.*
3. Alice Y Taylor, Erin Murphy-Graham, Julia Van Horn, Bapu Vaitla, Angel Del Valle, Beniamino Cislighi. « Mariages et unions d'enfants en Amérique latine : Comprendre le rôle de l'agence et des normes sociales ». *Journal of Adolescent Health*, 64 (2019), S45-S51.
4. *Un débat clé sur l'autonomisation, le choix et la voix des filles est centré sur le débat ou le dilemme protection - droits de l'enfant.* Suzanne Petroni, Madhumita Das & Susan M. Sawyer. « Protection contre droits : âge de la majorité contre âge du consentement sexuel ». *Lancet Child Adolescent Health*, 2019 274-80.; Ruth Dixon Mueller. « A partir de quel âge est-on "trop jeune" ? Perspectives comparatives sur les transitions sexuelles, conjugales et reproductives des adolescentes ». *Études sur le planning familial*, 2008; 39; 4;247-262.
5. Hoko, Hori. « Une frontière ténue : Prendre au sérieux la décision des enfants de se marier. » *Childhood*, 2020 vol 27 (2). 254-270.
6. Esther Miedema, Winny Koster, Nicky Pouw, « Parler sérieusement du choix : Compréhension éémique de la prise de décision concernant le mariage des enfants ». *Progress in Development Studies*, 20, 4 (2020): 261-269.
7. Alice Y Taylor, Erin Murphy-Graham, Julia Van Horn, Bapu Vaitla, Angel Del Valle, Beniamino Cislighi. « Mariages et unions d'enfants en Amérique latine : Comprendre le rôle de l'autonomisation et des normes sociales. » *Journal of Adolescent Health*, 64 (2019), S45-S51.
8. Michelle Lokot, Munshi Sulaiman, Amiya Bhatia, Nour Horanieh, Beniamino Cislighi. « Conceptualiser "l'autonomisation" dans le mariage des enfants : Implications pour la recherche et la pratique». *Child Abuse and Neglect*, 117 (2021), 1056.
9. Michelle Lokot, Munshi Sulaiman, Amiya Bhatia, Nour Horanieh, Beniamino Cislighi. « Conceptualiser "l'autonomisation" dans le mariage des enfants : Implications pour la recherche et la pratique». *Child Abuse and Neglect*, 117 (2021), 1056.
10. Margaret E. Greene, Stephanie Perlson, Jacqueline Hart et Margo Mullinax. *La centralité de la sexualité : pour comprendre le mariage des enfants, le mariage précoce et le mariage forcé.* Greene Works. 2016 ; Groupe de travail sur le mariage précoce et forcé, les unions et la sexualité des enfants et le Fonds Keneda. *Convening Report : S'attaquer au tabou : adopter une approche transformatrice de genre pour réaliser les droits des adolescentes.* 222 janvier 2020.
11. *La présentation des facteurs situationnels (Figure 1) qui contrôlent le mariage élabore, à l'aide de récits de la base issus d'échanges d'apprentissage communautaires, la position trouvée dans la littérature selon laquelle il existe de nombreuses dynamiques transversales au mariage des enfants et que la honte et l'honneur (le facteur peur), bien qu'importants, ne sont qu'une des forces à l'œuvre.* Miedema, Esther, Winny Koster, Nicky Pouw, Philippe, Meyer et Alben Sotirova, « La lutte pour la reconnaissance publique : Comprendre le mariage précoce à travers le prisme de l'honneur et de la honte dans six pays d'Asie du Sud et d'Afrique de l'Ouest ». *Progress in Development Studies* 20, 4 (2020), pp. 328-346.
12. *La peur de la sexualité des adolescentes est soulignée dans la littérature grise par les liens entre la sexualité des adolescentes et le mariage des enfants et a alimenté le récit du mariage des enfants sur le contrôle de la sexualité des filles.* Margaret E. Greene, Stephanie Perlson, Jacqueline Hart et Margo Mullinax. *La centralité de la sexualité : pour comprendre le mariage des enfants, le mariage précoce et le mariage forcé.* Greene Works. 2016 ; *L'enfant, le mariage précoce et forcé et le contrôle de la sexualité et de la reproduction. Une note d'information, American Jewish World Service ; Le groupe de travail sur le mariage précoce et forcé et les unions et la sexualité des enfants et le Fonds Keneda. Convening Report : S'attaquer au tabou : adopter une approche transformatrice de genre pour réaliser les droits des adolescentes.* Janvier 222, 2020.

13. Margaret E. Greene, Stephanie Perlson, Jacqueline Hart et Margo Mullinax. *La centralité de la sexualité: pour comprendre le mariage des enfants, le mariage précoce et le mariage forcé*. Greene Works. 2016.
14. A noter le numéro spécial 2020 de *Progress in Development Studies* : « Gouverner le choix et le mariage des enfants : Jeunes femmes, mariage et programmes d'aide au développement ».
15. Alice Y Taylor, Erin Murphy-Graham, Julia Van Horn, Bapu Vaitla, Angel Del Valle, Beniamino Cislighi. « Mariages et unions d'enfants en Amérique latine: Comprendre le rôle de l'autonomisation et des normes sociales ». *Journal of Adolescent Health*, 64 (2019), S45-S51.
16. Les chercheurs remettent en question le point de vue que l'on trouve dans le récit et les programmes conventionnels sur le mariage des enfants, selon lequel la pratique du mariage des enfants est « traditionnelle » et pas assez moderne, en démontrant que dans certains cas, les filles considèrent le mariage comme « une solution » ; Esther Miedema, Winny Koster, Nicky Pouw, « Parler du choix sérieusement : Compréhension émique de la prise de décision concernant le mariage des enfants ». *Progress in Development Studies*, 20, 4 (2020): 261-269.; Hoko Hori, « Le mariage des enfants comme "solution" à la jeunesse moderne de Bali ». *Progress in Development Studies*, 20, 4 (2020) pp. 282-295.
17. Le manque de compréhension des processus décisionnels des filles a été identifié dans des recherches antérieures sur l'autonomisation des filles dans le mariage des enfants et reste pertinent aujourd'hui. Erin Murphy-Graham et Graciela Leal. « Le mariage des enfants, l'agence et la scolarisation dans les zones rurales du Honduras », *Comparative Education Review*, vol 59, no. 1
18. Les liens entre la reconnaissance et le statut social et le mariage sont notés dans la littérature. Miedema, Esther, Winny Koster, Nicky Pouw, Philippe, Meyer et Albená Sotirova, « La lutte pour la reconnaissance publique : Comprendre le mariage précoce à travers le prisme de l'honneur et de la honte dans six pays d'Asie du Sud et d'Afrique de l'Ouest ». *Progress in Development Studies* 20, 4 (2020), pp. 328-346.
19. Michelle Lokot, Munshi Sulaiman, Amiya Bhatia, Nour Horanieh, Beniamino Cislighi. "Conceptualiser l'"autonomisation" dans le mariage des enfants: Implications pour la recherche et la pratique ». *Child Abuse and Neglect*, 117 (2021), 1056.
20. Proposer un récit ou un paradigme du mariage des enfants qui diffère de la norme - ce qui a été conventionnel jusqu'à présent.
21. La gamme d'interventions sur l'autonomisation que l'on trouve dans les programmes conventionnels de lutte contre le mariage des enfants est solide et complète. Elles prévoient des espaces sûrs (par exemple, des clubs de filles), permettent d'augmenter la confiance individuelle et collective, le bien-être et le pouvoir de négociation des filles, fournissent des informations sur les droits et les dangers, sur l'accès à une éducation sexuelle complète et à d'autres services, ainsi que sur l'éducation et la formation professionnelle pour augmenter les opportunités économiques et de vie.



Save the Children



OXFAM



**POPULATION
COUNCIL**
Ideas. Evidence. Impact.

Simavi
Basic health for all.